



## Economie circulaire et financement

Comme tout modèle économique, l'économie ne peut se développer sans la sécurité et la régularité des apports financiers : il revient en effet aux créanciers de prendre leur part de risque. Mais pour encourager ces financements, un environnement favorable est indispensable, tant économique que réglementaire et sanitaire. Ainsi, il est important que les réglementations obligent à prendre en compte tous les coûts de production, y compris les pollutions et les coûts sanitaires indirects pour que l'incinération, solution rapide mais problématique, soit évaluée à son juste coût face à des solutions de recyclage. Si les entreprises ne peuvent mobiliser les initiatives d'économie circulaire, le cercle vertueux de l'activité ne pourra s'organiser à l'échelle locale.

Il n'est cependant pas indispensable d'imaginer un *business model* innovant : de simples prêts bancaires peuvent suffire à soutenir des investissements. Cependant, trop souvent, la quête de l'innovation à tout prix séduit davantage des acteurs économiques qui pourraient travailler dans une plus grande simplicité. Mais, ce sont les projets d'économie circulaire qui reposent sur des business plans innovants, qui ont le plus souvent accès aux prêts bancaires. Les créateurs d'initiatives pourraient ainsi rester maîtres de leur projet et conserver leur pouvoir de décision.

Parmi les innovations financières possibles, le *leasing* propose un dispositif séduisant. Il repose sur un contrat tripartite selon lequel la banque achète le bien à un fournisseur et l'entreprise le loue pour une période déterminée. Son avantage repose sur la diminution des garanties attendues, notamment sur le minimum attendu d'apport personnel. Mais si le *leasing* est un mode de financement adapté aux *business models* circulaires, les banques demeurent trop frileuses à s'y engager, en particulier lorsque le matériel attendu est trop spécifique. En effet, le risque pour la banque est d'être dans l'impossibilité de ré-exploiter ce matériel avec une autre entreprise. Autre outil, le « *private equity* » ou « capital investissement » permet aux entreprises de bénéficier d'une expertise économique de la part des investisseurs qui, par leur prise de participation, deviennent actionnaires. Développés par les financiers, ces instruments peuvent accompagner les projets et offrir des garanties pour les parties : les intentions et les précautions posées en amont importent autant que les possibilités des outils.

Mais cette évolution de la sphère bancaire est loin d'être suffisante et ne répond pas à l'objectif majeur de l'économie circulaire : s'adapter à un contexte économique et social d'un territoire. Les banques ont des difficultés pour trouver place dans cet environnement changeant. Elles peuvent sous-évaluer le potentiel économique de l'économie circulaire et reculer face à la complexité. Par exemple, alors que la synergie industrielle traditionnelle réduit la dépendance aux matières premières, l'économie circulaire renforce l'interdépendance des entreprises. Dès lors, si l'une diminue son activité, cela impactera indirectement toutes les autres entreprises participant à l'écosystème. Le prêteur doit donc prendre en compte non seulement la solvabilité de son client mais aussi celle de ses partenaires.

Pour se financer malgré tout, de nombreuses *start-ups*, des auto-entrepreneurs, des « très petites entreprises » se tournent vers les financements alternatifs : microcrédits, *crowdfunding*...

Les microcrédits sont des prêts de faibles valeurs accordés aux personnes exclues du système bancaire classique. Cet outil tend cependant à se développer puisque les institutions de micro-financement élaborent maintenant des partenariats avec les banques afin de proposer ces microcrédits à leur clientèle. Le *crowdfunding* est un appel financement participatif, essentiellement via internet, pour obtenir des ressources directes. Cet outil est donc plus autonome de la sphère bancaire. Il peut prendre la forme d'un don ou d'un remboursement des prêteurs avec ou sans intérêts dans un temps donné. Les prêteurs peuvent aussi devenir actionnaires avec un droit de regard sur les activités de l'entreprise. Ce mode de financement est une opportunité pour l'entreprise, car la collecte s'organise généralement sur un laps de temps très court. La philosophie de la démarche est également plus proche des principes de l'économie circulaire puisque les investisseurs s'intéressent moins à la rentabilité du projet qu'à son contenu. C'est enfin une excellente façon de faire connaître son entreprise, de communiquer avec les clients potentiels.

Accompagner et soutenir l'économie circulaire est crucial : c'est pourquoi toutes les initiatives des acteurs publics, notamment les villes, sont nécessaires. Les appels à projets, les bourses, les aides aux crédits et l'adaptation des passations des marchés publics aux enjeux de l'économie circulaire sont quelques-unes des idées qui peuvent être développées. Ces outils peuvent être facilement mobilisables, déclinés à toutes les échelles, et inspirés des nombreux exemples de mise en œuvre dans les territoires. Un dernier outil est possible, qui est du ressort exclusif des pouvoirs publics : la fiscalité. Ce puissant levier est trop souvent inexploité.

L'atelier a donc pour vocation de mettre en évidence le rôle et l'engagement des maires pour mobiliser les moyens financiers, ressources et ingénierie, nécessaires à la gestion des déchets, au développement durable et à la mise en œuvre d'une économie circulaire. C'est en effet du maire, et de son équipe, que les habitants attendent orientations, explications et solutions concrètes.